



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer

Caen, le 10 décembre 2021

Vincent JAILLET

Instructeur police de l'eau
Service eau et biodiversité
Tél : 02 31 43 16 08
Mail : ddtm-se-eau-spe@calvados.gouv.fr

Référence : 14-2021-00168

Le Préfet

à

CREADIMM
18 rue Alfred Kastler
14000 CAEN

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement, relatif à un projet de quartier d'habitations «l'Orée» sur la commune d'Éterville, et pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 21 octobre 2021, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.

Cependant, vous voudrez bien m'informer, avant le début des travaux, des dates de début et fin du chantier, puis, dans un délai de deux mois maximum suivant la fin des travaux, me communiquer votre compte-rendu de chantier, ainsi que les plans de récolement des ouvrages réalisés.

Je vous rappelle enfin que les agents mentionnés aux articles L.171-1 et L.172-1 du code de l'environnement, et notamment ceux chargés de la police de l'eau, auront libre accès aux installations objet de la déclaration.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,

**L'adjoint au chef de service Eau et Biodiversité
Responsable de l'unité Eau**


Quentin Cathrin-HAMELIN

Direction départementale des territoires et de la mer
10 boulevard du Général Vanier
CS 75224 - 14052 Caen cedex 4
Tél. 02.31.43.15.00
Courriel: ddtm@calvados.gouv.fr
www.calvados.gouv.fr